

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
ainsi que les familles parentes et alliées  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

# **Madame Thérèse AMIGUET-GOUMAZ**

14 octobre 1910 – 3 mai 2009

Selon le vœu de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte  
intimité en la chapelle Saint-Roch, le jeudi 7 mai.

*Venue de nulle part, elle n'aura point de sépulture.*

*L'herbe cache et la pluie efface...*

*A quoi bon? elle dort.*

*Elle a vécu avec passion tout ce qu'elle faisait.*

La famille remercie vivement le personnel du Home Recordon, à Lausanne,  
pour son assistance et sa présence durant son séjour.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.